

2.1.5.2 - CONSOLIDER SON PROJET D'ENTREPRISE PACK LES ESSENTIELS EN LIGNE (5 HEURES)

Code RS 6995 enregistré le 18/12/2024 certificateur CMA FRANCE

DISTANCIEL

Durée : 5h

Objectif général

Identifier quel régime d'entreprise, hors micro-entreprise, est adapté à votre projet. Vous serez en mesure de comprendre les mécanismes financiers, de mettre en place une organisation administrative et comptable. Vous saurez identifier les clés de votre réussite (accompagnement, partenaires, ressources, ...) et aurez des réponses concrètes à vos questions sur la création.

Objectifs pédagogiques

- Définir et choisir le statut juridique de son entreprise
- Élaborer un plan de financement et définir la trésorerie de démarrage (BFR)
- Définir un chiffre d'affaires prévisionnel
- Identifier le processus d'immatriculation de l'entreprise
- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

Prérequis

- Savoir utiliser l'informatique et Internet

Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

- Accessibles quel que soit votre niveau,
- Directement opérationnelles en entreprise.

Modalité d'inscription

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée.

Public : Chefs d'entreprise / Conjoint(e)s / Salariés / Demandeur(e) d'emploi

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

Formateur.trice : Expert(e) du domaine

Effectif : 5 à 12 personnes

Suivi et évaluation :

1- QCM (15 questions) : Les compétences acquises sont évaluées par un questionnaire à choix multiples (QCM) couvrant l'intégralité des compétences visées.

2- Etude de cas écrite : A partir d'un cas pratique comprenant des données chiffrées d'une entreprise en création, le candidat effectue des calculs qui lui permettent d'arbitrer sur les options à retenir pour optimiser l'activité (fiscale, viabilité etc)

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formation sur une plateforme e-learning dédiée, en mode responsive <https://www.formation.artisanat.fr>
- Entrée en formation après réalisation et examen des résultats d'un test d'auto-positionnement.
- Suivi de la formation « à la carte » sur une période de 30j maximum
- Ingénierie pédagogique avec phases d'apprentissage séquencées (exercices, motion design, vidéo, quizz...).
- Evaluations des compétences à chaque module.
- Traçabilité de la progression pédagogique : relevés de connexion, relevé des temps d'apprentissage, de la progression pédagogique et résultats des évaluations. Remise d'une attestation de formation et de réussite (sous conditions).

Séquence 1 :

Comprendre les différences entre les statuts, leurs limites et les différents paramètres (privés et professionnels) à prendre compte pour une décision éclairée

- Définition et comparatif
- Les critères de choix
- Le niveau d'activité
- Le souhait de s'associer
- La protection du patrimoine
- Le statut social : TNS/assimilé salarié (prestation et cotisations)
- Le régime fiscal
- Les obligations administratives et comptables (constitution/radiation, fonctionnement)
- Les autres critères : l'image de l'entreprise, le besoin de financement, les coûts...
- La présentation des formes juridiques, des régimes fiscaux, des régimes sociaux

Séquence 2 :

Comment calculer ce que je vais gagner ?

- Savoir identifier les points clés de la faisabilité d'un projet (définitions) ;
- Savoir comment est constitué un business plan (modèle) ;
- Savoir réaliser l'étude prévisionnelle de son projet d'installation
- Savoir élaborer son compte de résultat sur la base de données prévisionnelles commerciales (clients, taux horaire, prix de vente, prix de revient) ;
- Savoir calculer son chiffre d'affaires prévisionnel et ses charges de structure,
- Savoir appréhender la rentabilité du projet en intégrant la capacité à rembourser les engagements bancaires
- Savoir calculer la rémunération du dirigeant : vérifier les possibilités de rémunération

Séquence 3 :

Maîtriser ses obligations en matière de déclarations fiscales et sociales

- Procéder aux télé déclarations et préparer son dossier d'immatriculation.



Pour plus d'informations

Partout présents

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES
formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES
formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE
formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR
formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE
formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pebre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACA

Notre centre de contact :

04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations